Building a Europe
for and with children

Construire une Europe
pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 16 juillet 2026
CDENF(2026)PV01 rev

Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)

Treizième réunion plénière
Compte-rendu de la réunion

Strasbourg, 2-4 juin 2026

Préparé par le Secrétariat du CDENF

children@coe.int
www.coe.int/cdenf

Compte-rendu de la réunion

1. Ouverture de la réunion

1. Le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) a tenu sa 13e réunion plénière à Strasbourg (France) du 2 au 4 juin 2026, sous la présidence de Ružica Boškić (Slovénie). Le CDENF a organisé un Dialogue thématique sur les réseaux sociaux et la santé mentale des enfants à Strasbourg et en ligne le 4 juin 2026. Cet événement a été organisé en coopération avec le Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO), sous les auspices de la Présidence monégasque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ; cet événement a contribué au Nouveau Pacte démocratique pour l'Europe. Il s'est ouvert à haut niveau avec des interventions d'Alain Berset, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, et de Christophe Robino, Ministre de la Santé et des Affaires sociales de Monaco. Le dialogue a réuni 150 décideurs politiques, experts internationaux, représentants de la société civile et ambassadeurs de jeunesse d'Irlande et de Malte, avec plus de 350 participants en ligne.

2. La Présidente a souhaité la bienvenue à l'ensemble des membres, participants et observateurs à la réunion, et a invité les nouveaux membres du CDENF à se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

3. Le CDENF a adopté son ordre du jour tel qu'il figure à l'Annexe I.

3. Déclaration de la présidente et du Secrétariat

4. La Présidente a informé le CDENF que Bragi Guðbrandsson s'est vu décerner le Prix Nord-Sud 2025. L'annonce récente de cette récompense constitue une reconnaissance importante du modèle Barnahus et de sa contribution significative au renforcement de la protection des droits de l'enfant en Europe.

5. Anne Kayser-Attuil, Secrétaire du CDENF, a présenté les changements intervenus au sein de l'équipe du Secrétariat du CDENF.

6. Le Secrétariat a exprimé sa gratitude à Monaco, à Andorre et à la Slovénie pour leurs contributions volontaires récentes. Il a également invité les délégations à envisager de nouvelles opportunités de financement volontaire en soutien aux travaux du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant, en particulier pour renforcer la participation des enfants aux activités de la Division des droits de l'enfant.

4. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)

7. Le Secrétariat a présenté un aperçu des progrès accomplis pour chaque livrable, des travaux restant à effectuer, ainsi que des échéances à venir. Le CDENF a approuvé son plan de travail révisé pour 2025-2027.

4.1. Objectif stratégique 1 : Une vie sans violence pour tous les enfants

8. Le CDENF a pris note des informations présentées par Marjo Malja (Finlande), Présidente de l'ENF-VAE, sur les travaux de ce Comité. Marjo Malja a rappelé que le projet de recommandation et le mémorandum explicatif sur la protection des enfants contre la violence

par le biais d'une éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge avaient été présentés au CDENF pour la deuxième fois en novembre 2025, après quoi plusieurs États membres avaient soumis des commentaires écrits. Le projet a ensuite été révisé lors de la 7e réunion de l'ENF-VAE (19-20 mars 2026) et le Comité a transmis sa version finale de la recommandation et du mémorandum explicatif au CDENF le 23 avril 2026, en appelant à des commentaires écrits avant le 13 mai 2026.

9. Le CDENF a examiné le projet de Recommandation et passé en revue les modifications apportées à la version précédente, dans le but d'intégrer les commentaires reçus du CDENF. Il a également mené des négociations informelles afin de parvenir à un compromis sur les questions les plus litigieuses. Le CDENF est notamment convenu :

   - de la référence à une éducation complète à la sexualité « fondée sur la science » ;
   - de l'utilisation des termes « intégrité corporelle et autonomie personnelle » ;
   - au §2.2, d'ajouter une référence à la « sensibilité culturelle » dans la définition de l'éducation complète à la sexualité ;
   - au §3.4, d'aligner l'énumération des situations de vulnérabilité sur la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027) ;
   - au §5.2, de souligner la nécessité de former les éducateurs à la manière de dispenser cette éducation dans un environnement d'apprentissage culturellement sensible et tenant compte des traumatismes ;
   - à la Section 8, de supprimer la référence explicite au caractère obligatoire de cette éducation, tout en maintenant une référence au fait que les exemptions *de jure* ou *de facto* compromettent la protection des enfants contre la violence.

10. Le CDENF a approuvé le projet de Recommandation sur la protection des enfants contre la violence par le biais d'une éducation complète à la sexualité adaptée à leur âge, en vue de sa soumission au Comité des Ministres pour adoption éventuelle.

11. Le CDENF est convenu d'aligner l'exposé des motifs sur la formulation retenue dans le projet de Recommandation. Il a poursuivi des négociations informelles afin de trouver un compromis de formulation sur le caractère « obligatoire » de l'éducation complète à la sexualité en milieu scolaire.

12. Le CDENF a examiné et adopté l'exposé des motifs au projet de Recommandation, sous réserve de dernières modifications rédactionnelles, aux fins de soumission au Comité des Ministres pour information.

4.2. Objectif stratégique 2 : L'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants

13. Aoife Nolan, Présidente du Comité européen des droits sociaux (CEDS) du Conseil de l'Europe, a présenté un aperçu des travaux de ce Comité relatifs aux droits de l'enfant et a souligné la pertinence de la Charte sociale européenne au regard des futures priorités du CDENF. Elle a mis en avant l'importance de veiller à ce que les thèmes et normes découlant de la Charte soient plus systématiquement reflétés dans les prochains travaux du CDENF, notamment dans l'élaboration de la prochaine Stratégie pour les droits de l'enfant (2028-2033). Elle a encouragé le CDENF à intégrer les considérations relatives aux droits sociaux, tels que la pauvreté, l'inclusion sociale, la santé, l'éducation et la protection des groupes vulnérables, dans sa réflexion stratégique, afin de renforcer la cohérence entre les organes du Conseil de l'Europe et d'accroître l'impact global des politiques en matière de droits de l'enfant.

4.3. Objectif stratégique 3 : L'accès de tous les enfants aux technologies et à leur utilisation sûre

14. Le rapport du Dialogue thématique sur les réseaux sociaux et la santé mentale des enfants, organisé en coopération avec le CDBIO sous les auspices de la Présidence de Monaco du Comité des Ministres, figure à l'Annexe 2.

4.4. Objectif stratégique 4 : Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants

4.4.1. Examen thématique des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur la justice adaptée aux enfants (séance jointe avec le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) et le Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC)

15. Le CDENF, le CDCJ et le CDPC ont pris note du plan de travail présenté par Tanja Gerwien, Co-Secrétaire du CDENF, pour la réalisation d'un examen thématique des Lignes directrices du Conseil de l'Europe sur la justice adaptée aux enfants.

16. Le CDENF, le CDCJ et le CDPC ont pris note de la présentation du rapport d'analyse des lacunes relatif à l'examen thématique des Lignes directrices sur la justice adaptée aux enfants par Susanna Greijer, l'une des deux expertes indépendantes chargées de l'élaboration de ce rapport.

4.4.2. Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS)

17. Tanja Gerwien, Secrétaire de l'ENF-JUS, a présenté un aperçu des progrès accomplis au cours des trois réunions de l'ENF-JUS, qui se sont tenues en mai et octobre 2025, ainsi qu'en avril 2026.

18. Le CDENF a pris note, pour la première fois, du projet de Recommandation de l'ENF-JUS sur les services intégrés destinés aux enfants affectés par la violence, présenté par Susanna Greijer, experte indépendante.

19. Une consultation du CDENF et des parties prenantes avait été lancée à la mi-mai, avec une date limite pour les commentaires fixée au **30 juin 2026**.

4.5. Objectif stratégique 5 : Donner la parole à chaque enfant

20. Raluca Verweijen-Slamnescu, consultante, a présenté les travaux en cours relatifs à l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2012)2 sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans, ainsi que sur le projet de lignes directrices pour l'élaboration d'une stratégie nationale de participation des enfants. Elle a présenté l'état d'avancement des consultations d'enfants engagées dans plusieurs États membres, par l'intermédiaire d'organisations gouvernementales et non gouvernementales.

21. Le CDENF a adopté le projet de questionnaire destiné aux États membres afin d'alimenter la mise en œuvre de la CM/Rec(2012)2 sur la participation des enfants.

22. Le CDENF a pris note de l'organisation d'ateliers interactifs devant se tenir lors de la prochaine réunion du CDENF (26 novembre 2026). Ces ateliers visent à favoriser des échanges dynamiques entre les États membres, les partenaires, les enfants et les organisations de

jeunesse sur les bonnes pratiques nationales et les défis rencontrés en matière de participation des enfants.

5. Échange de vues sur le prochain mandat du CDENF et la prochaine Stratégie pour les droits de l'enfant du Conseil de l'Europe (2028-2033)

23. Malcolm Cox, évaluateur à la Direction de l'Audit interne, de l'Évaluation et de l'Investigation (DIO) du Conseil de l'Europe, a présenté un aperçu des principaux résultats du rapport d'évaluation du sous-programme du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant. Il a relevé que le sous-programme avait constamment atteint ou dépassé ses objectifs prévus entre 2021 et 2025, témoignant de performances solides malgré des défis tels que la pandémie de COVID-19 et la guerre d'agression en Ukraine. Malcolm Cox a souligné la pertinence continue de la Stratégie pour les droits de l'enfant, la décrivant comme un cadre transversal et intégré qui a renforcé la visibilité et l'intégration des droits de l'enfant au sein du Conseil de l'Europe et guidé l'action des États membres. Si la Stratégie a servi de point de référence commun au niveau national et favorisé une appropriation autour de ses six piliers thématiques, son expansion progressive et l'absence de ressources dédiées ou de priorités opérationnelles ont conduit à des niveaux de mise en œuvre variables selon les piliers. Les efforts du sous-programme pour couvrir un champ d'action de plus en plus large ont été contraints par ces facteurs, entraînant des progrès inégaux.

24. Hallvard Gorseth, Directeur de l'égalité en droits et en dignité au Conseil de l'Europe, est intervenu dans le cadre de l'échange de vues sur la future Stratégie pour les droits de l'enfant (2028-2033). Il a souligné l'importance d'ancrer la prochaine Stratégie dans la vision politique plus large du Nouveau Pacte démocratique pour l'Europe lancé par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Alain Berset, en insistant sur son objectif de rétablir la confiance dans la démocratie, de renforcer la résilience démocratique et de garantir que les institutions démocratiques restent porteuses de sens et inclusives pour tous, y compris les enfants et les jeunes. Il a rappelé les défis qui affectent actuellement la vie démocratique, tels que la polarisation, la désinformation et la politisation de l'égalité et des droits humains, et a souligné la pertinence des trois piliers du Pacte pour les travaux du CDENF. Dans ce contexte, il a évoqué les initiatives en cours sur la participation des enfants, les droits de l'enfant dans l'environnement numérique, les orientations sur les technologies émergentes et la justice adaptée aux enfants, comme contributions concrètes au renforcement de l'engagement démocratique et de la protection. Il a encouragé le CDENF à intégrer cette dimension démocratique dans l'élaboration de la prochaine Stratégie, en veillant à ce que les voix des enfants soient systématiquement prises en compte dans les décisions qui façonnent leur avenir, et a souhaité aux délégations un fructueux échange de vues.

25. Le CDENF a tenu un échange de vues sur la prochaine Stratégie pour les droits de l'enfant (2028-2033), au cours duquel le Secrétariat a facilité une discussion interactive par le biais de sondages en temps réel et de questions ouvertes. Ce format a permis aux délégations de partager leurs priorités et leurs attentes concernant la future Stratégie, et a généré une série de résultats notables, notamment des tendances clés et des domaines de convergence entre les États membres.

26. Les résultats des sondages ont indiqué une forte préférence pour le maintien de plusieurs objectifs de la Stratégie actuelle, « Une vie sans violence pour tous les enfants » (84,62 %) recueillant le soutien le plus élevé, suivi de « L'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants » (56,41 %), « L'accès aux technologies et leur utilisation sûre pour tous les enfants » (56,41 %), et « Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants » (46,15 %),

(« Donner la parole à chaque enfant » (41,03 %) ; « Les droits de l'enfant dans les situations de crise et d'urgence » (28,21 %)).

27. Les réponses à la question ouverte ont mis en évidence une tendance claire en faveur de la priorité accordée à « la santé mentale et au bien-être » en tant que nouvel objectif potentiel de la prochaine Stratégie, ce thème apparaissant le plus fréquemment dans l'ensemble des contributions. Parmi les autres suggestions récurrentes figuraient les droits liés à l'environnement et au climat, la démocratie et la participation démocratique des enfants, la non-discrimination et l'égale dignité, ainsi que la pauvreté des enfants et l'inclusion sociale. Des propositions plus spécifiques ont également été formulées, portant notamment sur les droits des enfants LGBTQIA+, les enfants placés, l'impact de l'IA sur les droits de l'enfant et le soutien aux enfants et jeunes défenseurs des droits humains.

6. Perspectives intégrées et autres questions transversales

28. La Présidente a souligné l'importance d'intégrer les droits de l'enfant dans l'ensemble des travaux du Conseil de l'Europe, notant que la protection et la participation des enfants sont pertinentes dans la plupart des domaines, et a remercié tous les représentants et personnes de référence du CDENF pour leurs contributions actives.

7. Mise à jour sur les activités en cours des membres, participants et observateurs du CDENF et des organes et observateurs compétents du Conseil de l'Europe

29. Le CDENF a pris note des mises à jour sur les activités en cours des membres du CDENF et des organes et observateurs compétents du Conseil de l'Europe, contribuant à la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027), telles que reflétées à l'Annexe 3.

8. Élections au Bureau

30. Le CDENF a élu Marjo Malja (Finlande) en tant que Présidente et Célia Chamiça (Portugal) en tant que Vice-Présidente du CDENF pour un mandat d'un an à compter du 1er juillet 2026 jusqu'au 30 juin 2027.

31. Le CDENF a élu Antoine Antonini (Monaco) et Magdalena Bochińska (Pologne) en tant que membres du Bureau, afin de compléter les mandats au sein du Bureau de la Présidente et de la Vice-Présidente sortantes jusqu'au 31 décembre 2027.

9. Nominations

32. Le CDENF a examiné la liste de ses représentants sur diverses questions et a examiné de nouvelles nominations. Ombeline Lesselier a été désignée Rapporteuse sur l'égalité de genre conjointement avec Ružica Boškić ; Barbara Reintjes-Wagner a été désignée représentante du CDENF auprès du Comité Directeur sur l'Environnement (CDENV) ; Joanna Gwizdak a été désignée représentante du CDENF auprès du Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et les caractéristique sexuelles (ADI-SOGIESC).

10. Questions diverses

33. Les participants n'ont soulevé aucune autre question.

11. Date et lieu des prochaines réunions

34. Le CDENF a pris note des dates suivantes pour les prochaines réunions :

- 25-27 novembre 2026, Strasbourg et en ligne – 14ème réunion plénière du CDENF
- 25-27 mai 2027, Strasbourg et en ligne – 15ème réunion plénière du CDENF
- 24-26 novembre 2027, Strasbourg et en ligne – 16ème réunion plénière du CDENF

12. Approbation du rapport abrégé de la réunion

35. Le rapport abrégé de la réunion a été approuvé au cours de la réunion par l'ensemble des membres présents et en ligne.

Appendix I – Ordre du jour

Horaire (CET)	Point de l'ordre du jour	Documents de travail Documents de référence
Mardi 2 juin 2026		
Matin 9h30 – 12h30		
9h30	**1. Ouverture de la réunion**	Documents de référence • CDENF(2025)LOP2 - Liste des participants • CDENF-Bu(2026)PV02 - Rapport de la 19ème réunion du Bureau
9h35	**2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux** Action requise : Le CDENF est invité à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour et l''ordre des travaux.	Documents de travail • CDENF(2026)OJ01 prov - projet d'ordre du jour de la 13ème réunion plénière du CDENF • CDENF(2026)OJ01ANN prov1 - Projet d'ordre du jour annoté de la 13ème réunion plénière du CDENF
9h45	**3. Déclaration de la présidence et du Secrétariat** Action requise : le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par la présidence et le Secrétariat.	
10h	**4. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)** **Plan de travail du CDENF : aperçu des principales activités, priorités et réunions** Action requise : Le CDENF est invité examiner, commenter et approuver son plan de travail révisé.	Document de travail • CDENF(2026)01 - Plan de travail et méthodes de travail du CDENF pour 2025-2027 Document de référence • Mandat du CDENF pour 2024-2027
10h30	**9. Elections d'une nouvelle présidence et vice-présidence** Action requise : le CDENF est invité à élire sa présidence et sa vice-présidence, pour un premier mandat débutant le 1er juillet 2026.	Document de référence • CDENF(2026)INF1 - Elections : Président·e, Vice - Président·e et membres du Bureau
Pause café 11h00 – 11h30 11h00 Photo de famille devant la salle de réunion (à confirmer)		
11h30	**6. Perspectives intégrées et autres questions transversales** a. Perspectives intégrées : égalité de genre, jeunesse, droits des enfants, droits des personnes handicapées et questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage Livrable principal (xvii) b. Contribution aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies	Document de référence • Perspectives intégrées et rôle des rapporteur-es dans la structure intergouvernementale.

	Livrable principal (xx)	
	9. Nominations Action requise : le CDENF est invité à examiner la liste de ses représentant·es sur différents sujets et à envisager de nouvelles nominations pour les domaines suivants : - Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et les caractéristiques sexuelles (ADI-SOGIESC) - Comité Directeur sur l'Environnement (CDENV)	Document de travail • CDENF(2026)01 - Plan de travail et méthodes de travail du CDENF pour 2025-2027 (p.8 : représentant·es du CDENF)
12h30 – 14h00 Pause déjeuner		
Après-midi 14h – 17h30		
14h00	**4. 1. Objectif stratégique 1 : Une vie sans violence pour tous les enfants** **4.1.1. Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)** Projet de recommandation sur la protection des enfants contre la violence par le biais d'une éducation complète à la sexualité adaptée à leur âge *Principal livrable 9* Action requise : Le CDENF est invité à examiner, réviser et approuver le projet de recommandation ainsi que son exposé des motifs, en vue de son examen ultérieur par le Comité des Ministres.	Documents de travail : • CDENF(2026)08 (restreint) - Projet révisé de recommandation sur la protection des enfants contre la violence par le biais d'une éducation complète à la sexualité adaptée à leur âge • CDENF(2026)09 - Projet révisé d'exposé des motifs à la recommandation Documents de référence • ENF-VAE (2025)05 rev - F - Rapport des consultations d'enfants sur l'éducation complète à la sexualité • ENF-VAE(2025)03 rev (restreint) - Compilation des commentaires suite à la consultation des partenaires (avril 2025) • ENF-VAE(2026)01 (restreint) - Compilation des commentaires du CDENF (janvier 2026, en anglais) • ENF-VAE(2026)PV01 - Rapport de la 7ème réunion du ENF-VAE
Pause-café 16h00 – 16h30		
16h30	**4.5. Objectif stratégique 5 : Donner la parole à chaque enfant** **4.5.1. Examen de la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2012)2 sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans** *Principal livrable attendu 10*	Document de travail : CDENF(2026)05 - Questionnaire aux Etats membres concernant la participation des enfants Documents de référence • CDENF(2026)03 - Guide pour les consultations d'enfants • CDENF(2025)05rev1 - Note conceptuelle sur les travaux du CDENF relatifs à la participation des enfants • Recommandation CM/Rec(2012)2 sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans
	4.5.2. Projet de lignes directrices pour l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de participation des enfants *Principal livrable attendu 11* Actions requises : Le CDENF est invité à : • prendre note de la présentation de la consultante; • procéder à un échange de vues et approuver le projet de questionnaire aux Etats membres.	

17h30 - Fin de la première journée		
Mercredi 3 juin 2026		
	Matin **9h30 – 12h30**	
9h30	**4.2. Objectif stratégique 2 : L'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants** Actions requises : Le CDENF est invité à : • prendre note des informations fournies par Aoife Nolan, présidente du Comité européen des droits sociaux du Conseil de l'Europe (CEDS) ; • tenir un échange de vues sur des sujets pertinents concernant l'objectif stratégique 2 : l'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants.	
10h15	**4. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)** Action requise : Le CDENF est invité à prendre note de la présentation des principaux résultats du rapport d'évaluation par Malcolm Cox, évaluateur à la Direction de l'audit interne du Conseil de l'Europe.	Documents de référence • Rapport d'évaluation du sous-programme du Conseil de l'Europe sur les droits des enfants et aperçu de l'évaluation
	Pause café **10h30 – 10h45**	
10h45	**5. Echange de vues sur le prochain mandat du CDENF et la prochaine Stratégie pour les droits de l'enfant du Conseil de l'Europe (2028-2033)** Action requise : Le CDENF est invité à: - prendre note de l'information fournie par Hallvard Gorseth, Directeur de l'égalité en droits et en dignité du Conseil de l'Europe, sur le nouveau pacte démocratique pour l'Europe et la future Stratégie ; - tenir un échange de vues sur la prochaine Stratégie pour les droits de l'enfant (2028-2033).	Document de travail • CDENF(2026)04 - Questions pour guider l'échange sur la future Stratégie Documents de références • Vers une Résilience Démocratique - Le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe • Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) • Deuxième rapport de mise en œuvre de la Stratégie (2024-2025)
	7. Information des membres du CDENF sur leurs activités en cours Action requise : le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par ses membres	
	8. Coopération avec les participants et observateurs du CDENF • Organisations Internationales • OINGs	

	Action requise : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies sur les activités pertinentes menées par les participants et observateurs du CDENF.	
12h30 – 14h00 Pause déjeuner		
Après-midi 14h – 17h30		
14h00	**4.4. Objectif stratégique 4 : Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants** **4.4.1. Examen thématique des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants** *Principal livrable attendu 13* Action requise : Le CDENF est invité à prendre note du rapport d'examen thématique.	Document de travail • CDENF(2026)06 (restreint) - Examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants : rapport d'analyse des lacunes - *Projet* Document de référence • Lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants
14h45	**4.4.2. Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce à des services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS)** *Principal livrable attendu 12* Action requise : Le CDENF est invité à prendre note de l'avancée des travaux relatifs à un projet de recommandation sur les services intégrés pour les enfants affectés par la violence (sera envoyé pour commentaires au CDENF et aux parties prenantes le 18 mai avec une date limite du 30 juin 2026).	Document de travail • ENF-JUS(2026)03f (restreint) - Projet de recommandation sur les services intégrés pour les enfants affectés par la violence Documents de référence • ENF-JUS(2026)04 (restreint - anglais seulement) - Compilation des commentaires et des propositions de rédaction reçus sur le projet de révision • ENF-JUS(2026)PV01 - Rapport de la 3ème réunion
Pause café 15h30 – 16h00		
16h00	**10. Questions diverses**	
	11. Dates et lieux des prochaines réunions Action requise : Le CDENF est invité à convenir de la tenue des prochaines réunions à Strasbourg, les : • 14ème réunion plénière : 25 - 27 novembre 2026 • 15ème réunion plénière : 25 - 27 mai 2027 • 16ème réunion plénière : 24 - 26 novembre 2027	Document de travail • CDENF(2026)01 - Plan de travail et méthodes de travail du CDENF pour 2025-2027
	12. Approbation du rapport abrégé de la réunion	
17h30 - Fin de la deuxième journée		
Jeudi 4 juin 2026 9h30 – 17h30		
9h30 – 17h45	**4.3. Objectif stratégique 3 : L'accès de tous les enfants aux technologies et à leur utilisation sûre**	Documents de référence • Note conceptuelle sur l'échange thématique Réseaux sociaux et santé mentale des enfants

	*Dialogue thématique sur les **Réseaux sociaux et la santé mentale des enfants** : Etats des lieux et réponses possibles en coopération avec le Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO), sous les auspices de la Présidence de Monaco du Comité des Ministres*	• CDENF(2026)07 - Projet de note d'information sur les réseaux sociaux et la santé mentale des enfants • Page internet (incluant le projet de programme)
Cocktail offert par la présidence de Monaco **17h45 – 18h30**		
18h30 – 20h30	Projection du film - "Molly vs the Machines" Suivi d'un échange avec Ian Russel et Andy Burrows (Molly Rose Foundation) - Salle de projection du Palais et salle 9	
20h30 - Fin de l'évènement		

Annexe 2 – Rapport de réunion :Dialogue thématique sur les réseaux sociaux et la santé mentale des enfants

Dialogue thématique sur les réseaux sociaux et la santé mentale des enfants : faire le point et examiner les réponses, en coopération avec le Comité directeur pour les droits de humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO), sous les auspices de la Présidence monégasque, jeudi 4 juin 2026, Strasbourg

1. Ouverture et introduction de la réunion

1. Le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) a tenu un dialogue thématique sur les réseaux sociaux et la santé mentale des enfants à Strasbourg et en ligne, le 4 juin 2026. Cet événement a été organisé en coopération avec le Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO), sous les auspices de la Présidence monégasque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ; il a contribué au Nouveau Pacte démocratique pour l'Europe. Le dialogue a réuni 150 décideurs politiques, experts internationaux, représentants de la société civile et ambassadeurs de jeunesse d'Irlande et de Malte, avec plus de 350 participants en ligne.

2. En ouvrant l'événement, Alain Berset, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, a souligné la nécessité de fonder le débat sur la santé mentale des enfants et les réseaux sociaux sur des faits, la science et les voix des enfants. Il a averti que la question dépasse la santé publique et touche au bien-être démocratique d'une génération marquée par les crises. Mettant en avant le Nouveau Pacte démocratique du Conseil de l'Europe (apprendre, protéger et innover), il a insisté sur la nécessité de doter les jeunes de compétences en matière de pensée critique tout en garantissant des protections plus solides contre les préjudices en ligne. Il a appelé à une réponse européenne coordonnée, rejetant le « faux choix » entre protéger les enfants en limitant leur accès aux réseaux sociaux ou respecter leurs droits en acceptant les risques. Il a réaffirmé la nécessité d'un cadre juridique et de valeurs communes pour relever les défis transfrontaliers.

3. Christophe Robino, Ministre de la Santé et des Affaires sociales de Monaco, a mis en avant l'engagement de la Présidence monégasque du Comité des Ministres à placer les enfants au centre de ses priorités, et a appelé à une approche coordonnée fondée sur les droits. S'appuyant sur des données relatives aux enfants de Monaco, il a souligné l'importance de fonder les réponses politiques sur les expériences et préoccupations des jeunes. L'approche globale de Monaco repose sur la prévention, l'éducation, le soutien, des garanties proportionnées et la participation des jeunes, et met l'accent sur la responsabilité partagée des autorités publiques, des experts, des familles et des plateformes numériques dans la création d'environnements en ligne plus sûrs.

4. Elisabeth Staksrud, Professeure au Département des médias et de la communication de l'Université d'Oslo, a fait référence à la note d'information préparée pour cet événement et a souligné que les expériences en ligne des enfants ne peuvent être réduites à des bénéfices ou des préjudices. Elles dépendent des vulnérabilités individuelles, du contexte social et de la conception des plateformes. Elle a insisté sur le fait que les enfants utilisent les réseaux sociaux pour se connecter, apprendre et trouver leur place, et que la réglementation doit donc concilier protection et droits à l'information, à l'expression et à la participation. Elle a mis en garde contre les mesures uniformes, telles que les interdictions générales fondées sur l'âge, notant que des restrictions mal conçues peuvent créer de nouveaux risques ou limiter l'accès de ceux qui dépendent le plus des espaces numériques.

5. Julia (Irlande) et Rhythm (Malte), tous deux Ambassadrices de jeunesse de la *5Rights Foundation*, ont illustré à la fois les risques et les opportunités des réseaux sociaux pour les enfants et les jeunes. Rhythm a mis en évidence la manière dont les conceptions des plateformes — des fonctionnalités addictives aux chambres d'écho alimentées par des algorithmes — peuvent renforcer les contenus nuisibles et l'isolement, tout en favorisant l'identité, la connexion et l'activisme, en particulier pour les jeunes issus de minorités. Julia, à travers sa propre expérience, a illustré comment les contenus nuisibles, la pression sociale et l'amplification algorithmique peuvent contribuer à l'automutilation, à l'isolement et au déclin de la santé mentale, tout en reconnaissant le potentiel de soutien des communautés en ligne. Tous deux ont rejeté les interdictions générales comme inefficaces et potentiellement nuisibles, appelant plutôt à la responsabilisation des plateformes, à l'amélioration de la culture numérique, à une participation significative des jeunes et à la création d'environnements en ligne sûrs dès leur conception et respectueux des droits des enfants, y compris leurs droits à l'information, au soutien et à une participation active à la définition des espaces numériques qu'ils habitent.

2. Faire le point

6. Les scientifiques présents à l'événement ont souligné que les recherches ne confirment pas que les réseaux sociaux sont la principale cause des problèmes de santé mentale des enfants. Ceux-ci sont principalement façonnés par le contexte social, les vulnérabilités existantes, les relations avec les parents, les pairs et l'environnement scolaire. Néanmoins, l'impact des écrans sur le sommeil et le comportement sédentaire est établi. Dans le même temps, les données montrent des motifs sérieux d'inquiétude : les chiffres de l'OCDE indiquent que 66 % des filles de 15 ans et 61% des garçons de 15 ans passent trois heures ou plus sur les réseaux sociaux les jours de semaine, et selon la note de contexte sur les réseaux sociaux et la santé mentale des enfants : faire le point et examiner les réponses (document CDENF(2026)07), 11 % des adolescents présentent des symptômes similaires à une addiction liée à l'utilisation des réseaux sociaux. L'addiction était l'une des préoccupations centrales de la session, tandis qu'il a été souligné qu' « il n'y a pas d'addiction à internet, il y a addiction via internet ».

7. Les experts ont identifié la conception des plateformes comme un facteur clé de ce problème. Les plateformes de réseaux sociaux intègrent délibérément dans leur architecture des mécanismes générateurs d'addiction : systèmes de recommandation algorithmique, défilement infini, notifications push et récompenses ludiques, conçus pour maximiser l'engagement, exploitant les défenses cognitives limitées des enfants et leur immaturité développementale. Les intervenants ont insisté sur l'importance de la recherche pour recueillir des preuves et ont demandé que les plateformes partagent les données collectées à des fins de recherche scientifique.

8. La discussion a également reconnu les bénéfices des réseaux sociaux. Les jeunes se tournent de plus en plus vers les espaces en ligne pour obtenir des conseils, notamment sur des questions sensibles liées à la santé, où des compagnons basés sur l'IA et des *chatbots* offrent des réponses immédiates et sans jugement. Pour les enfants qui se sentent marginalisés, les réseaux sociaux peuvent constituer le seul environnement où ils peuvent accéder à des communautés de soutien, obtenir des informations indisponibles dans leur entourage immédiat et se connecter avec des pairs partageant des expériences similaires. Plus généralement, les réseaux sociaux offrent aux enfants un espace pour s'exprimer, être entendus et partager leurs histoires, composante essentielle de leurs droits à la participation et à l'accès à l'information. Les participants ont noté que réduire la dépendance des enfants aux réseaux sociaux nécessite la création d'espaces physiques tout aussi dignes de confiance, accessibles et sans jugement.

9. Les enfants participant au dialogue ont rappelé aux autorités qu'ils sont les citoyens de demain et doivent être équipés pour participer de manière significative à la sphère publique numérique plutôt que d'en être exclus. Leur implication dans les processus décisionnels est donc essentielle.

10. Au-delà des préoccupations liées à l'utilisation compulsive, les participants ont mis en évidence l'exposition à des contenus nuisibles, le cyberharcèlement et la désinformation comme risques structurels supplémentaires. Des schémas similaires ont été observés dans d'autres

environnements numériques, notamment les plateformes de jeux vidéo et les outils pilotés par l'IA tels que les *chatbots* compagnons.

3. Un appel à une réponse globale

11. Les participants ont souligné la nécessité d'une approche équilibrée qui protège à la fois les enfants des expériences nuisibles en ligne et préserve leurs droits à la participation et à l'expression dans la sphère publique numérique. Ils ont appelé à une réponse multipartite fondée sur les droits de l'enfant, soulignant que des mesures isolées sont insuffisantes pour répondre à la complexité de l'environnement numérique actuel. Deux directions d'action complémentaires ont été identifiées.

a. Renforcer la réglementation des plateformes

12. La première direction concerne une meilleure réglementation des plateformes numériques, notamment l'imposition de la sécurité dès la conception, une plus grande responsabilisation pour les fonctionnalités de conception nuisibles, et une transparence accrue des systèmes de recommandation. Elle inclut également l'application du principe de précaution, potentiellement par le biais de mécanismes de certification de sécurité, ainsi que des systèmes de vérification de l'âge plus efficaces, alignés sur les capacités évolutives des enfants.

13. Ces mesures doivent rester fondées sur des données probantes, ancrées dans les droits de l'enfant, et viser à garantir des environnements numériques sûrs et sains. Un message récurrent a souligné la nécessité d'une réglementation proportionnée qui atténue les risques sans compromettre les droits des enfants à l'information, à la participation et à l'expression. Les intervenants ont unanimement estimé que les interdictions générales des réseaux sociaux pour les mineurs risquent d'être inefficaces et pourraient soulever des préoccupations quant aux droits de participation des enfants.

b. Investir dans les compétences, l'éducation et la prévention

14. Les données indiquent que les mesures restrictives seules ne peuvent pas remédier aux vulnérabilités sous-jacentes, réduire l'exposition aux contenus nuisibles ou préserver les opportunités positives offertes par les réseaux sociaux.

15. Une attention accrue est nécessaire sur le renforcement de la littératie numérique, du bien-être et de l'hygiène numériques, et du soutien parental. Cela comprend l'amélioration de l'accès à des informations sanitaires fiables et le développement d'initiatives de sensibilisation, le renforcement des capacités des professionnels de la santé et de l'éducation et l'intégration de la santé numérique dans les stratégies de santé publique.

c. Impliquer les enfants

16. Les participants ont souligné l'importance de la cocréation avec les enfants et les jeunes, en incluant la diversité des voix des jeunes, notamment celles qui sont sous-représentées.

4. Du Dialogue thématique à l'action

17. Les délégations, notamment les représentants des États membres et d'autres partenaires internationaux, ont présenté leurs positions et initiatives en cours, principalement axées sur la réglementation, l'éducation et la sensibilisation du public.

18. Les discussions ont mis en évidence la nécessité de dépasser le cadre binaire « interdire ou ne pas interdire » pour adopter une approche réglementaire plus nuancée reflétant les capacités évolutives des enfants et la diversité de leurs expériences en ligne. La vérification de l'âge a été identifiée comme une exigence émergente là où des limites d'âge légales existent, bien que les participants aient noté l'absence de normes harmonisées et le risque d'approches nationales fragmentées.

19. Christophe Robino, Ministre de la Santé et des Affaires sociales de Monaco, a conclu le dialogue en soulignant la nécessité de traduire les réflexions de la journée en actions coordonnées et durables. Il a mis en avant l'importance d'une approche équilibrée qui reconnaît à la fois les bénéfices et les risques des technologies numériques et qui défend les droits des enfants dans tous les environnements, y compris la sphère numérique.

20. Le Ministre a souligné que le dialogue a réaffirmé l'importance d'une coopération soutenue entre les États membres et les partenaires internationaux. Ce dialogue thématique contribuera aux travaux en cours du Conseil de l'Europe sur les réseaux sociaux et la santé mentale des enfants, notamment à la préparation d'une future note d'orientation.

Annexe 3 - Point 7 de l'ordre du jour - Point les activités en cours des membres, participants et observateurs du CDENF et des organes et observateurs compétents du Conseil de l'Europe

7. Point sur les activités en cours des membres, participants et observateurs du CDENF et des organes et observateurs pertinents du Conseil de l'Europe :

28. Le CDENF a pris note des informations communiquées sur les activités en cours par les membres du CDENF et par les organes et observateurs pertinents du Conseil de l'Europe, contribuant à la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027), telles qu'elles figurent à l'Annexe 2.

1- L'Azerbaïdjan a présenté les évolutions législatives et institutionnelles récentes faisant suite à l'adoption de la nouvelle loi « Sur les droits de l'enfant », en soulignant sa portée globale et l'introduction de concepts clés tels que l'intérêt supérieur de l'enfant, la violence à l'égard des enfants et les châtiments corporels. Cette loi renforce les mécanismes de responsabilisation, élargit les obligations préventives des institutions et formalise les procédures de justice adaptées aux enfants, notamment la participation obligatoire de psychologues lors des auditions et des entretiens. L'Azerbaïdjan a également présenté le renforcement des fonctions de coordination et de contrôle, le Comité d'État pour les affaires familiales, féminines et infantiles, la Commission pour la protection des droits de l'enfant et le Médiateur assumant des rôles clairement définis dans la gouvernance des droits de l'enfant.

   L'Azerbaïdjan a en outre fait état des progrès réalisés en matière de participation des enfants, de suivi institutionnel, d'éducation inclusive, de services de santé et de réadaptation, et de mesures de protection dans l'environnement numérique, dont un décret présidentiel de 2026 sur la protection des enfants en ligne. Des informations ont également été communiquées sur les mesures de responsabilité administrative et pénale relatives à la violence, au harcèlement, aux contenus numériques préjudiciables et aux contenus générés par l'intelligence artificielle. Le Secrétariat chargé d'appuyer les commissions nationales pour les droits de l'enfant a présenté ses récents travaux analytiques, l'identification des lacunes systémiques, ainsi que l'élaboration de méthodologies et d'outils unifiés visant à renforcer les mécanismes de protection au niveau local, contribuant ainsi aux efforts plus larges déployés pour consolider les systèmes de protection de l'enfance à l'échelle du pays.

2- La Croatie a fait état de la poursuite des progrès concernant le modèle Barnahus, en indiquant qu'une unité pilote est en cours d'installation à Zagreb. Celle-ci bénéficie du soutien d'un mémorandum d'accord et de la préparation d'une *lex specialis* dédiée, afin de réglementer l'approche multidisciplinaire dans les affaires impliquant des enfants. Les autorités ont ajouté que des plans sociaux de comté ont été élaborés pour recenser les besoins des enfants en matière de services. Un plan national d'intervention précoce pour les enfants en situation de handicap est par ailleurs en voie d'achèvement, renforçant ainsi les efforts visant à consolider les systèmes de protection de l'enfance.

3- La Finlande a informé le CDENF que, suite à une décision gouvernementale, la révision de la législation relative au modèle Barnahus devrait entrer en vigueur en 2027.

4- La Grèce a informé le Comité de la tenue du projet conjoint Union européenne – Conseil de l'Europe sur la justice adaptée aux enfants, le 27 mai 2026 à Athènes, en coopération avec le

ministère de la Justice de la République hellénique. L'événement a réuni des représentants de la Belgique, de la Grèce, de la Hongrie, de la Pologne, du Portugal et de la Slovénie, ainsi que des organisations internationales et des ONG. Les participants ont fait le bilan des progrès accomplis, présenté les principaux résultats du projet et examiné les prochaines étapes pour que les systèmes judiciaires européens deviennent véritablement adaptés aux enfants et inclusifs. Un moment central de la conférence a été une table ronde animée par des enfants grecs intitulée « Plongée dans les besoins supplémentaires des enfants au sein des systèmes judiciaires ». S'appuyant sur leur expérience dans le cadre d'une initiative de procès simulé mise en œuvre par le ministère de la Justice, les enfants ont mis en lumière des défis persistants. Ils ont notamment évoqué des procédures centrées principalement sur les auteurs d'infractions, le fardeau imposé aux enfants victimes pour prouver le préjudice subi, et le sentiment récurrent de ne pas être suffisamment entendus. Ils ont appelé à des mesures concrètes pour remédier à ces lacunes systémiques et renforcer la justice adaptée aux enfants dans la pratique.

5- L'Italie a informé le Comité que ses récents travaux en matière de droits de l'enfant, en ligne comme hors ligne, se sont concentrés sur la prévention de la violence à l'égard des enfants et la lutte contre ce phénomène. Un accent particulier a été mis sur la sécurité numérique et les défis émergents posés par l'intelligence artificielle. L'Italie a également annoncé que le Médiateur italien pour les enfants et les adolescents (*Autorità garante per l'infanzia e l'adolescenza*) lancera d'ici la fin de l'année une nouvelle plateforme en ligne dédiée à la participation des enfants. Celle-ci est conçue pour élargir les possibilités offertes aux enfants d'exprimer leurs opinions et de s'engager directement avec les institutions.

6- L'Irlande assumera la présidence du Conseil de l'Union européenne du 1er juillet au 31 décembre 2026. Dans ce contexte, l'Irlande a informé le Comité qu'elle accueillera la prochaine réunion des coordinateurs de la Garantie européenne pour l'enfance. Celle-ci mettra un accent particulier sur la prévention et l'intervention précoce dans le soutien aux familles, ainsi que sur la garantie que les voix des enfants et des jeunes soient véritablement entendues. La délégation a souligné que la réunion comprendra une conférence de haut niveau consacrée à l'écoute directe des enfants et des jeunes. Cela s'inscrit dans le prolongement de l'engagement plus large de l'Irlande en faveur du renforcement de la participation des enfants à l'ensemble des politiques publiques. L'Irlande a également fait état de progrès dans le secteur de l'éducation, en annonçant l'élargissement de son programme DEIS (Delivering Equality of Opportunity in Schools) par l'introduction du DEIS+. Ce programme vise à réduire davantage les inégalités éducatives et à améliorer les résultats des enfants issus de communautés à faibles revenus. Par ailleurs, le 6 mai 2026, le ministère de la Justice a lancé une série de vidéos multimédias à destination des enfants jusqu'à 12 ans, conçues pour accompagner ceux qui se trouvent confrontés à des difficultés familiales et à des procédures judiciaires. Ces vidéos leur fournissent des explications claires et adaptées à leur âge sur les procédures et les soutiens disponibles. Ces initiatives s'inscrivent dans les efforts plus larges de l'Irlande visant à renforcer les systèmes d'intervention précoce et à garantir que les services judiciaires et sociaux demeurent accessibles et centrés sur l'enfant.

7- Le Portugal a informé le Comité qu'il a créé une nouvelle Commission nationale pour les droits des enfants et des jeunes, représentant un nouveau modèle de gouvernance conçu pour assurer une meilleure coordination dans l'ensemble des domaines stratégiques liés aux droits de l'enfant.

8- L'Espagne a approuvé un projet de loi relatif à la « violence par procuration » (violence exercée sur autrui) visant à protéger les enfants victimes collatérales de violences domestiques. Ce projet de loi vise à reconnaître la violence ainsi infligée aux enfants comme une infraction pénale distincte au sein du Code pénal. L'Espagne a également rappelé ses efforts de mise en

œuvre du modèle Barnahus. Avant son introduction, des centres de crise spécialisés pour les femmes et les filles victimes de violences sexuelles étaient déjà en place.

9- La Conférence des OING a informé le Comité que son Conseil d'experts sur le droit des ONG a récemment publié une étude sur les « Évolutions défavorables récentes pour les organisations non gouvernementales en Europe. » L'étude évalue la situation des ONG dans les États membres du Conseil de l'Europe et conclut que l'environnement global de la société civile se détériore. Ce recul est marqué par la prolifération de législations de type « agents étrangers », la criminalisation des activités légitimes des ONG, le rétrécissement des possibilités de financement et le renforcement des restrictions imposées aux organisations œuvrant dans des domaines sensibles. Elle note en outre que les voies de recours juridiques demeurent largement inefficaces pour protéger l'espace civique dans la plupart des pays. Le Conseil d'experts a expliqué que l'étude s'appuie sur des contributions directes d'ONG de 30 pays, recueillies au moyen d'un questionnaire dédié, et a exprimé sa gratitude pour les contributions substantielles reçues de la société civile. Ces résultats soulignent l'importance de renforcer les protections de l'espace civique et de veiller à ce que les ONG puissent continuer à opérer librement en tant qu'acteurs essentiels de la promotion et de la défense des droits de l'homme en Europe. La Conférence des OING a également indiqué que sa Session de printemps 2026, tenue du 15 au 17 avril, a inclus un débat thématique sur les discours de haine, les crimes de haine et la discrimination. Ce débat a mis un accent particulier sur l'antisémitisme et la haine ciblant les communautés LGBTQI.

10- La Commission européenne a rendu compte de ses travaux en cours visant à renforcer la participation des enfants au niveau de l'UE, notamment par l'intermédiaire de la Plateforme européenne de participation des enfants, qui relie désormais 100 organisations dans 25 États membres. De récentes consultations à grande échelle ont recueilli les points de vue des enfants sur des dossiers politiques importants. Celles-ci portaient notamment sur le cyberharcèlement (6 000 enfants consultés) pour alimenter le Plan d'action de l'UE sur le cyberharcèlement, le renforcement de la Garantie européenne pour l'enfance (41,000 enfants) et la préparation du futur Acte pour l'équité numérique (5,000 enfants). La Commission a également mis en avant le Bouclier de la démocratie, visant à renforcer l'engagement des enfants dans la vie démocratique, et s'est félicitée de l'étroite coopération avec la prochaine présidence irlandaise du Conseil de l'UE. La Commission a en outre souligné les progrès accomplis sur la dimension sociale et économique de la Stratégie de l'UE pour les droits de l'enfant, notamment en ce qui concerne le renforcement de la Garantie européenne pour l'enfance. Dans le domaine de l'éducation, elle a annoncé qu'un *Education Package* sera présenté d'ici la fin de l'année, avec un accent sur l'orientation et le bien-être à l'école. La Commission a également souligné les synergies entre les droits de l'enfant et les cadres politiques plus larges de l'UE. Ceux-ci incluent la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le Plan d'action de l'UE contre le racisme et la future Stratégie relative aux droits des personnes en situation de handicap. Les travaux menés dans le cadre du troisième pilier relatif à la protection de l'enfance continuent de progresser, en soutenant les États membres dans la mise en place de systèmes de protection de l'enfance plus solides et mieux intégrés à l'échelle de l'Union européenne. La Commission européenne a également rappelé sa coopération avec le Conseil de l'Europe dans le cadre du projet conjoint sur la justice adaptée aux enfants. Elle a par ailleurs mis en avant ses travaux en cours dans le domaine numérique, soulignant que les efforts visant à renforcer la sécurité des enfants en ligne demeurent une priorité essentielle. Dans ce contexte, la Commission fait progresser les mesures relatives aux systèmes de vérification et d'assurance de l'âge.

11- L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a présenté un aperçu de ses récents travaux concernant les enfants, avec un accent particulier sur ceux qui se trouvent dans des situations de vulnérabilité. La FRA a mis en lumière les inégalités persistantes affectant les enfants roms, notamment les niveaux élevés de pauvreté au sein des ménages et la ségrégation scolaire persistante. De nombreux élèves roms sont encore scolarisés dans des établissements ou des classes fréquentés majoritairement par d'autres enfants roms. L'Agence a également attiré l'attention sur la situation des enfants et jeunes adultes LGBTQI+, en annonçant qu'elle publiera d'ici la fin de l'année un nouveau rapport compilant des données à l'échelle de l'UE sur leurs expériences. Si des progrès sont visibles, notamment dans les environnements scolaires, la FRA a noté avec préoccupation que les taux de harcèlement dans

les établissements d'enseignement ont augmenté. Cela souligne la nécessité de renforcer les mesures préventives et protectrices. La FRA a en outre présenté les résultats de son enquête sur les violences à l'égard des femmes, qui comprend également des données relatives aux enfants. Ces données révèlent que le nombre d'enfants témoins de violences ou victimes de violences demeure inacceptablement élevé en Europe. L'Agence a également rendu compte de ses travaux liés à la migration, en insistant sur les vulnérabilités auxquelles font face les enfants migrants et demandeurs d'asile. Elle a souligné l'importance de garantir leur accès aux droits, à la protection et aux services essentiels. Ces analyses contribuent aux efforts plus larges de la FRA pour soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et renforcer les garanties en matière de droits fondamentaux pour tous les enfants dans l'Union européenne.

12- Le Réseau européen des médiateurs pour les enfants (ENOC) a informé le Comité que son thème annuel 2026 est consacré à la « Protection et promotion des droits des enfants LGBTQIA+. » Tout au long de l'année, les membres de l'ENOC œuvreront collectivement au renforcement de la visibilité, de la protection et de l'inclusion des enfants et des jeunes LGBTQIA+. Leurs travaux mettront l'accent sur la lutte contre la discrimination, la promotion de l'égalité et le renforcement des systèmes nationaux de protection des droits de l'enfant. L'ENOC a également marqué une étape importante en 2026, célébrant le 30ème anniversaire du Réseau sous le thème « Les droits de l'enfant : trente ans d'ENOC. »

13- *Missing Children Europe* (MCE) a informé le Comité que sa Conférence annuelle 2026, intitulée « Protéger les enfants disparus : violences sexuelles et résilience en santé mentale », s'est tenue le 1er juin 2026 à Bruxelles, à la suite de l'Assemblée générale de l'organisation réunie la veille. L'événement a rassemblé des décideurs politiques, des chercheurs, des praticiens et des experts en protection de l'enfance pour examiner les défis actuels et les tendances émergentes en matière de protection des enfants disparus. La conférence a été organisée sous les auspices de la présidenc chypriote du Conseil de l'Union européenne. Une mise à jour complémentaire a été fournie concernant la Journée internationale des enfants disparus, célébrée le 26 mai 2026, à l'occasion de laquelle plus de 200 monuments à travers l'Europe se sont illuminés en bleu dans le cadre de la campagne #BleuPourEspoir de MCE. MCE a également présenté son nouveau rapport, intitulé « Du grooming à l'abus, à l'exploitation et à la disparition : protéger les enfants dans les espaces numériques », qui met en évidence le lien fort et souvent négligé entre le grooming en ligne, l'exploitation sexuelle et les disparitions d'enfants. MCE lance également un nouveau projet sur le signalement des cas de comportements sexuels préjudiciables entre pairs dans le contexte numérique. MCE a en outre indiqué qu'elle publiera son rapport annuel sur les chiffres et les tendances, qui compile les données issues de la ligne d'assistance 116,000 pour les enfants disparus à travers l'Europe.

Annexe 4 – Déclaration écrite

Déclaration écrite du ministère de la Famille et des Services sociaux de la République de Türkiye pour le rapport de la 13e réunion plénière du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) – traduction de courtoisie

La République de Türkiye accorde une grande importance à sa coopération de longue date avec le Conseil de l'Europe dans le domaine des droits de l'enfant et reste déterminée à contribuer de manière constructive aux travaux menés dans le cadre du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF). Le ministère de la Famille et des Services sociaux participe activement aux activités relevant de son mandat et attache une grande importance au dialogue ouvert et constructif entre les États membres tout au long du processus d'élaboration.

La Türkiye tient également à exprimer sa gratitude pour les précieuses contributions apportées par toutes les délégations au cours de la 13e réunion plénière du CDENF.

En ce qui concerne le projet de recommandation sur la protection des enfants contre la violence par le biais d'une éducation complète à la sexualité adaptée à leur âge, ainsi que son exposé des motifs, la Türkiye souhaite réitérer un certain nombre d'observations et de points de sensibilité qui revêtent une importance particulière au regard de son cadre constitutionnel, juridique et politique. Tout en prenant acte de la conclusion du processus d'élaboration, la Türkiye demande respectueusement que les commentaires suivants soient dûment consignés comme reflétant sa position.

Compte tenu de la portée spécifique à l'âge de la présente recommandation, la Türkiye estime que la référence à la « santé reproductive et sexuelle» n'est pas compatible avec son cadre constitutionnel, juridique et politique. L'inclusion de ce concept dans une recommandation concernant spécifiquement les enfants soulève d'importantes considérations juridiques et politiques qui n'ont pas été suffisamment prises en compte. La Türkiye réitère donc sa position concernant cette référence et demande respectueusement que celle-ci soit dûment consignée dans le procès-verbal de la réunion.

La Türkiye réaffirme qu'elle n'est pas partie à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (la Convention d'Istanbul). Par conséquent, les références à cette Convention figurant dans la recommandation et dans l'exposé des motifs ne doivent pas être interprétées comme créant des obligations ou ayant des effets interprétatifs pour la Türkiye.

Comme indiqué précédemment lors de la 13e séance plénière du CDENF, la Türkiye estime que l'expression « les enfants dans toute leur diversité » n'est pas compatible avec son cadre constitutionnel, juridique et politique. De l'avis de la Türkiye, cette expression manque de sécurité juridique suffisante et peut être interprétée comme englobant des concepts qui ne sont ni définis dans la recommandation ni universellement reconnus parmi les États membres. La Türkiye estime que le principe de la jouissance égale des droits de l'enfant est correctement reflété par le concept de « tous les enfants sur un pied d'égalité ».

Enfin, étant donné que la notion de « genre » ne fait pas l'objet d'un consensus universel au niveau international, la République de Türkiye interprète le terme « genre », tout au long du présent document, comme synonyme de « sexe », conformément à la conception binaire des sexes biologiques féminin et masculin.

Annexe 5 – Liste des participants

MEMBERS / *MEMBRES*

ALBANIA / *ALBANIE*	**Alma Tandili** **online**/*en ligne* **Director of The State Agency for the Protection of Children's Rights /** ***Directrice de l'Agence d'État pour la protection des droits de l'enfant***
ANDORRA / *ANDORRE*	**Laura Mas de la Rosa** Head of the Care Service to Children and Adolescents, Ministry of Social Affairs, Youth and Equality / *Cheffe du service d'aide aux enfants et aux adolescents, ministère des affaires sociales, de la jeunesse et de l'égalité* **Gemma Miquel Calvo** Psychologist, Protection Children and Adolescents / *Psychologue, Protection de l'enfance et de l'adolescence*
ARMENIA / *ARMÉNIE*	**Mary Gasparyan** **online**/*en ligne* Chief Specialist of Foreign Relations Department of the Ministry of Labour and Social Affairs / *Spécialiste principale du département des relations extérieures du ministère du travail et des affaires sociales*
AUSTRIA / *AUTRICHE*	**Barbara Reintjes-Wagner** **online**/*en ligne* Policy Officer, Directorate General VI – Family and Youth, Department VI/6 – Family Law Policy and Children's Rights, Austrian Federal Chancellery / *Chargée de mission, Direction générale VI - Famille et jeunesse, Département VI/6 - Politique du droit de la famille et droits de l'enfant, Chancellerie fédérale autrichienne*
AZERBAIJAN / *AZERBAÏDJAN*	**Jeyran Rahmatullayeva** Head of the Office, State Committee for Family, Women and Children Affairs / *Cheffe du bureau du Comité d'état pour les affaires de la famille, des femmes et des enfants* **Nargiz Aliyeva** **online**/*en ligne* Ministry of Health */ Ministère de la santé* **Aynura Zeynalova** **online**/*en ligne* Ministry of Health */ Ministère de la santé*
BELGIUM / *BELGIQUE*	**Emna Mzah Miralles** Research Officer, Observatory for Children, Youth and Youth Assistance, Ministry of the Wallonia-Brussels Federation, General Secretariat / *Chargée de recherche, Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Secrétariat général* **Lien Wyckmans** Policy Officer Children's Rights, Department for Culture, Youth and Media, Flemish Government / *Chargée de mission Droits de l'enfant, Département de la culture, de la jeunesse et des médias, Gouvernement flamand*

BOSNIA AND HERZEGOVINA / *BOSNIE ET HERZÉGOVINE*	**Ajla Nanic** **excused/***excusée* Expert Advisor in Human Rights Department, Ministry for Human Rights and Refugees / *Conseillère experte au département des droits humains, ministère des Droits humains et des réfugiés*
BULGARIA / *BULGARIE*	**Teodora Ivanova** Chairperson, Directorate "Policies and programs for the child, strategic development and coordination", State Agency for Child Protection / *Présidente Service «Politiques et programmes pour l'enfant, développement stratégique et coordination», Agence nationale pour la protection de l'enfance* **Maria Belichovska** Senior expert, Directorate "Policies and programs for the child, strategic development and coordination", State Agency for Child Protection / *Experte principale, Service «Politiques et programmes pour l'enfant, développement stratégique et coordination», Agence nationale pour la protection de l'enfance*
CYPRUS / *CHYPRE*	**Eftyhios Xajichristodoulou** **excused/***excusé* Deputy Director of Social Welfare Services, Deputy Ministry of Social Welfare / *Directeur adjoint des services sociaux, ministère adjoint des affaires sociales*
CROATIA / *CROATIE*	**Anica Ježić** Head of Sector for Development and Improvment of Social Services, Ministry of Labour, Pension System, Family and Social Policy / *Cheffe du secteur pour le développement et l'amélioration des services sociaux, ministère du travail, des pensions, de la famille et de la politique sociale*
CZECHIA / *TCHEQUIE*	**Marta Krausová** Office of the Government of the Czech Republic / *Bureau du Gouvernement de la République tchèque*
DENMARK / *DANEMARK*	**Sarah Lim Berthelsen** **online/***en ligne* Head of Section, Centre for Law and International Affairs / *Cheffe de section, Centre de droit et des affaires internationales*
ESTONIA / *ESTONIE*	**Liisa Otsak** **online/***en ligne* Advisor of Child Protection, Department of Children and Families, Ministry of Social Affairs / *Conseillère en protection de l'enfance, département de l'enfance et de la famille, ministère des affaires sociales*
FINLAND / *FINLANDE*	**Marjo Malja** Senior Ministerial Adviser, Social Affairs, Ministry of Social Affairs and Health / *Conseillère ministérielle principale, affaires sociales, ministère des affaires sociales et de la santé*
FRANCE	**Ombeline Lesselier** Project officer, European and International Affairs Office, Directorate General for Social Cohesion / *Chargée de mission, bureau des affaires européennes et internationales, direction générale de la cohésion sociale*

GEORGIA /*IGÉORGIE*	**Maka Peradze** **online**/*en ligne* Head of the Human Rights, Secretariat of the Administration of the Government of Georgia / *Responsable des droits de l'homme, secrétariat de l'administration du gouvernement de Géorgie*
GERMANY / *ALLEMAGNE*	**Anne-Katrin Eck** Policy Advisor Federal Ministry for Family Affairs, Senior Citizens, Women and Youth / *Conseillère politique au ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse*
GREECE / *GRÈCE*	**Panagiota Margaroni** Officer, Department of relations with international organisations, Directorate of International relations, Ministry of Labour and Social Affairs / *Chargée de mission, Département des relations avec les organisations internationales, direction des relations internationales, ministère du travail et des affaires sociales*
HUNGARY / *HONGRIE*	**Krisztina Novák** **online**/*en ligne* Legal protection commissioner, Integrated Legal Protection Service, Ministry of Interior / *Commissaire à la protection juridique, service intégré de protection juridique, ministère de l'Intérieur*
ICELAND / *ISLANDE*	**Stella Hallsdóttir** Legal advisor Ministry of Education and Children / *Conseillère juridique ministère de l'éducation et de l'enfance*
IRELAND / *IRLANDE*	**Juan Fernandez** Administrative Officer, Child Rights Policy Unit, Department of Children, Equality, Disability, Integration and Youth / *Responsable administratif, unité de la politique des droits de l'enfant*, *département de l'enfance, de l'égalité, du handicap, de l'intégration et de la jeunesse* **Emma O'Reilly** Assistant Principal, Child Rights Policy Unit, Department of Children, Equality, Disability, Integration and Youth / *Assistante principale, unité chargée de la politique relative aux droits de l'enfant, département de l'enfance, de l'égalité, du handicap, de l'intégration et de la jeunesse*
ITALY / *ITALIE*	**Marino Di Nardo** Presidency of the Council of Ministers, Department for Equal Opportunities Office for International and General Affairs / *Présidence du conseil des ministres, département de l'égalité des chances, bureau des affaires internationales et générales* Representing CJ-OR Committee / *Représentant le comité CJ-OR*
LATVIA/ *LITUANIE*	**Diana Jakaite** **excused/***excusée* Deputy State Secretary Ministry of Welfare **/** *Secrétaire générale adjointe ministère des affaires sociales*
LIECHTENSTEIN	**Sarah Frick** **excused/***excusée* Psychologist at the child and youth service / *Psychologue au service enfance et jeunesse*

LITHUANIA *LITUANIE*	**Kristina Stepanova** **excused/***excusée* Head of the Family and Child Rights Protection Group, Ministry of Social Security and Labour / *Cheffe du groupe de protection des droits de la famille et de l'enfant, ministère de la sécurité sociale et du travail*
LUXEMBOURG	**Claudia Monti** **online**/*en ligne* Head of Child Rights Department, Ministry of National Education, Children and Youth / *Cheffe de service, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Service des droits de l'enfant*
MALTA / *MALTE*	**Jonathan Silvio** **online**/*en ligne* Director, Coordination and Implementation Directorate, Ministry for Social Policy and Children's Rights / *Directeur, Division de la coordination et des opérations, ministère de la justice sociale et de la solidarité, de la famille et des droits de l'enfant*
REPUBLIC OF MOLDOVA / *RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA*	**Igor Chisca** Head of Child and Families with Children Rights Protection Policy Department, Ministry of Labor and Social Protection / *Directeur du Département des politiques de protection des droits des enfants et des familles avec enfants, ministère du travail et de la protection sociale*
MONACO	**Marie Thouvenin-Rapaire** Head of Department of Social Affairs and Health / *Directeur de la direction de l'action et de l'aide sociales*
MONTENEGRO	**Mersida Aljićević** **online**/*en ligne* State Secretary in the Ministry of Social Welfare, Family Care and Demography / *Secrétaire d'état au ministère des affaires sociales, de l'aide sociale et de la démographie* **Ivana Šuković** **online**/*en ligne* Head of Department for the Development of Social and Child Protection Services in the Ministry of Social Welfare, Social Care and Demography / *Cheffe du département chargé du développement des services sociaux et de protection de l'enfance au ministère des affaires sociales, de l'aide sociale et de la démographie*
NETHERLANDS / *PAYS-BAS*	**Lisa Ros** Policy Officer, Mental Health Regarding Children's Rights, Ministry of Justice and Security / *Responsable des politiques, santé mentale et de droits de l'enfant, ministère de la justice et de la sécurité*
NORTH MACEDONIA / *MACEDOINE DU NORD*	**Simona Petreska Georgieva** **excused/***excusée* Counselor for care and education of children Ministry of Social Policy, Demography and Youth of North **/** *Conseillère pour les soins et l'éducation des enfants ministère de la politique sociale, de la démographie et de la jeunesse du nord*
NORWAY / *NORVEGE*	**Solvor Bäcklund** Senior Advisor, Norwegian Directorate for Children, Youth and Family Affairs / *Conseillère principale, direction norvégienne de l'enfance, de la jeunesse et de la famille*

POLAND / *POLOGNE*	**Joanna Gwizdak** Principal Specialist - Judge, Child Rights and Victim Protection Unit, Family Affairs and Underage Department, Ministry of Justice / *Spécialiste principale – juge, unité des droits de l'enfant et de la protection des victimes, département des affaires familiales et des mineurs, ministère de la justice*
PORTUGAL	**Célia Chamiça** Senior Officer, National Commission for the Rights of Children and Young People / *Administratrice principale, Commission nationale pour les droits des enfants et des jeunes* **Sónia Lourenço Rosa** **online***/en ligne* Head of the International Relations Unit, National Commission for the Rights of Children and Young People / *Chef de l'unité des relations internationales, commission nationale pour les droits des enfants et des jeunes*
ROMANIA / *ROUMANIE*	**Helena Omna Raicu** **online***/en ligne* President of the National Authority for the Protection of Children's Rights and Adoption / *Présidente de l'autorité nationale pour la protection des droits de l'enfant et l'adoption*
SAN MARINO / *SAN MARIN*	**Gloria Valentini** **excused/***excusée* Second Secretary Ministry of Foreign Affairs / *Deuxième secrétaire ministère des affaires étrangères*
SERBIA / *SERBIE*	**Dragomir Knezevic** Senior Adviser, Ministry of Family Welfare and Demography / *Conseillère principale, ministère du bien-être familial et de la démographie*
SLOVAK REPUBLIC / *REPUBLIQUE SLOVAQUE*	**Petra Petrovicova** Senior State Advisor, Ministry of Labour, Social Affairs and Family / *Conseiller gouvernemental principal, ministère du travail, des affaires sociales et de la famille*
SLOVENIA / *SLOVENIE*	**Ružica Boškić (Chair / *Présidente*)** Secretary, Ministry of Demography, Family, and Social affairs / *Secrétaire, Ministère de la démographie, de la famille et des affaires sociales* **Andrej Del Fabro** Head of the Child-friendly Criminal Justice Department at the Ministry of Justice / *Chef du département de la justice pénale adaptée aux enfants au ministère de la justice*
SPAIN / *ESPAGNE*	**Marta Millán** Deputy Head of the Subdirectorate of Appeals, International Relations and Publications in Spanish Ministry of Youth and Childhood / *Chef adjoint de la sous-direction des appels, des relations internationales et des publications au ministère espagnol de la jeunesse et de l'enfance* **Elena Comino** **online***/en ligne* Deputy Director General for the Promotion of Children's and Adolescents' Rights / *Directeur général adjoint pour la promotion des droits de l'enfant et de l'adolescent*

SWEDEN / *SUEDE*	**Johanna Aurell Viklund** Desk Officer, Division for Social Services and Disability Policy, Ministry of Health, and Social Affairs / *Chargée de mission, Division des services sociaux et de la politique du handicap, ministère de la santé et des affaires sociales*
SWITZERLAND / *SUISSE*	**Jean-Marie Bouverat** International affairs, International Organizations Division, Federal Social Insurance Office / *Affaires internationales, secteur organisations internationales, office fédéral des assurances sociales*
TÜRKIYE	**Melek Konur** Expert on Family and Social Services / *Experte en services familiaux et sociaux*
UKRAINE	**Ivan Shcherbina** **online**/*en ligne* State expert of the expert group on budget planning of the Directorate of Strategic Planning, Policy Coordination and European Integration Ministry of Social Policy, Family and Unity of Ukraine / *Expert d'état du groupe d'experts sur la planification budgétaire de la direction de la planification stratégique, de la coordination des politiques et de l'intégration européenne du ministère de la politique sociale, de la famille et de l'unité d'Ukraine*
UNITED KINGDOM / *ROYAUME-UNI*	**John Dray** Head of the Families Strategy Unit Department for Education / *Responsable de l'unité stratégie familiale ministère de l'éducation*

- **PARTICIPANTS** / *PARTICIPANTS*

OBSERVER STATES TO THE COUNCIL OF EUROPE / *ETATS OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE*

HOLY SEE / *SAINT-SIEGE*	**Aleksandra Brzemia-Bonarek** Professor, Member of the Dicastery for the Laity, the Family and Life, Faculty of Canon Law, Pontifical University of John Paul II in Krakow, Ecclesiastical judge at the Metropolitan Tribunal of Katowice / *Professeure, membre du dicastère pour les Laïcs, la famille et la vie, faculté de droit canonique, université pontificale Jean-Paul II de Cracovie, juge ecclésiastique au tribunal métropolitain de Katowice*
JAPAN / *JAPON*	**Elea Roger** **online**/*en ligne* Assistant, Consulate General of Japan in Strasbourg / *Assistante au consulat général du Japon à Strasbourg*
MEXICO / *MEXIQUE*	**Eva Pizano Cejka** Deputy to the Permanent Representative / *Adjointe à l'observatrice permanent*

ORGANS AND COMMITTEES OF THE COUNCIL OF EUROPE / *ORGANES ET COMITES DU CONSEIL DE L'EUROPE*

Advisory Council on Youth / *Conseil consultatif sur la jeunesse*	**Katrina Lambert** Member / *membre*
Committee of the Parties to the Convention on the Protection of Children against Sexual Exploitation and Sexual Abuse (Lanzarote Committee) / *Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Le Comité de Lanzarote)*	**Magdalena Bochinska** Chief Specialist, Children's Rights and Victim Protection Unit, Department of Family and Juvenile Affairs, Ministry of Justice of Poland / *Spécialiste en chef, unité des droits de l'enfant et de la protection des victimes, département des affaires familiales et juvéniles, ministère de la justice de Pologne*
European Committee of Social Rights / *Comité européen des droits sociaux*	**Aiofe Nolan** President / *Présidente*
Conference of INGOs / *Conférence des OING*	**Ruth Allen** Vice-Chair of the Civil Society Committee on the Rights of the Child / *Vice-présidente du comité de la société civile sur les droits de l'enfant* **Rú Ávila Rodríguez** Deputy Executive Director, Policy and Research Manager / *Directeur exécutif adjoint, responsable des politiques et de la recherche*
Steering Committee for New and Emerging Digital Technologies (CDNET) / *Comité directeur pour les technologies numériques nouvelles et émergentes (CDNET)*	**Androniki Tzomaka** **online**/*en ligne* Representative to CDENF / *Représentant auprès du CDENF*

INTERNATIONAL ORGANISATIONS / *ORGANISATIONS INTERNATIONALES*

European Commission / Commission européenne	**Marie-Cecile Rouillon** **online**/*en ligne* Coordinator for the Rights of the Child / *Coordinatrice des droits de l'enfant* **Chrisoula Arcoudis** **online**/*en ligne* DG Justice and Consumers / *DG Justice et consommateurs* **Greta Faieta** **online**/*en ligne* DG Communications Networks, Content and Technology / *DG Réseaux de communication, contenu et technologie* **Manon Baert** **online**/*en ligne* DG Communications Networks, Content and Technology / *DG Réseaux de communication, contenu et technologie* **Emma O'Mahony** **online**/*en ligne* Policy assistant / *Assistant politique*
European Union Agency for Fundamental Rights / *Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne*	**Astrid Podsiadlowski** Head of Sector Social Rights - Focal Point Rights of the Child */ Cheffe de secteur droits sociaux - Point focal droits de l'enfant*
United Nations Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) / *Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)*	**Gina Bergh** **online**/*en ligne* Human Rights Officer */ Responsable des droits de l'homme*
The Council of Bars and Law Societies of Europe (CCBE) / Le Conseil des barreaux européens (CCBE)	**Yvonne Goettler** **online**/*en ligne* Communication and Legal Advisor / *Conseillère juridique et communication*

- **OBSERVERS** / *OBSERVATEURS*

European Network of Ombudspersons	**Polina Atanasova** Principal Coordinator / *Coordonnatrice principale*

for Children (ENOC) / *Le Réseau européen des Défenseurs des enfants (ENOC)*	**Clara Bataller** Assistant Coordinator / *Coordonnatrice adjointe*
DCI Belgium / *DEI Belgique*	**Benoit van Keirsbilck** Director / *Directeur* **Marie Chapot** Advocacy and Project Officer / *Chargée de plaidoyer et de projet*
Children's Rights Information Network (CRIN) / *Réseau d'information sur les droits des enfants (CRIN)*	**Leo Ratledge** Co-director of CRIN / *Co-directeur de CRIN*
Missing Children Europe	**Léa Meindre-Chautrand** Senior Advocacy Officer / *Chargée principale de plaidoyer*
Eurochild	**Mieke Schuurman** **online**/*en ligne* Director of Child Rights & Capacity Building / *Directrice des droits de l'enfant et du renforcement des capacités* **Francesca Pisanu** **online**/*en ligne* Senior Policy Officer / *Responsable principal des politiques*
SOS Children's Villages International	**Florence Treyvaud Nemtzov** **online**/*en ligne* Project Manager, Training Professionals Working with Children in Care / *Cheffe de projet, formation des professionnels travaillant auprès d'enfants placés*
5Rights Foundation	**Andrea Tognoni** **online**/*en ligne* Head of EU Affairs / *Responsable des affaires européennes*

- **CONSULTANTS** / *CONSULTANTS*

	Susanna Greijer **online**/*en ligne* Independent consultant / *Consultante indépendante*
	Catherine O'Sullivan Independent consultant / *Consultante indépendante*
	Raluca Verweijen-Slamescu Independent consultant / *Consultante indépendante*

- **SECRETARIAT** / *SECRETARIAT*

Directorate of Internal Oversight / *Direction de l'Audit interne, de l'Évaluation et de l'Investigation*	**Malcolm Cox** Evaluator / *Évaluateur*
Congress of Local and Regional Authorities / *Congrès des pouvoirs locaux et régionaux*	**Maren Lambrecht-Feigl** **online**/*en ligne* Secretary of Committee on Social Inclusion and Human Dignity / *Secrétaire de commission de l'inclusion sociale et de la dignité humaine*
DGI – Directorate General Directorate General of Human Rights and Rule of Law / *Direction Générale Droits humains et Etat de droit*	
Criminal Law Division / *Division de droit pénal*	**Secretariat of the European Committee on Crime Problems (CDPC) /** *Secrétariat du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC)* **Eva Pastrana** **online**/*en ligne* Head of Division / *Cheffe de Division* **Meave Buchignani** **online**/*en ligne* Lawyer / *Juriste*
Legal Co-operation Division / *Division de coopération juridique*	**Secretariat of the European Committee on Legal Co-operation (CDCJ) /** *Secrétariat du Comité européen de coopération juridique (CDCJ)* **Evgeni Radev** **online**/*en ligne* Assistant to the CDCJ / *Assistant du CDCJ*
Human Rights Education for legal professionals (HELP) / *Programme européen de formation aux droits humains pour les professionnels du droit (HELP)*	**Oana Girlescu** **online**/*en ligne* Programme Manager / *Responsable de programme*
Division: Collective Complaints / *Division : Réclamations Collectives*	**Gioia Scappucci** **online**/*en ligne* Head of Division / *Cheffe de division* **Katrin Uerpmann** Lawyer / *Juriste*

Human Rights and Biomedicine Division / *Division des droits humains et de la biomédecine*	**<u>Steering Committee for Human Rights in the fields of Biomedicine and Health (CDBIO) /</u>** *<u>Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO)</u>* **Laurence Lwoff** Secretary of CDBIO / *Secrétaire du CDBIO* **Aurelie Pasquier** Programme Manager / *Responsable de programme* **Lee Hibbard** **online**/*en ligne* Programme Manager / *Responsable de programme* **Laura Henninger** Assistant / *Assistante*
Department for Legal Information / *Département Informations juridiques*	**<u>European Audiovisual Observatory</u>** */ <u>Observatoire européen de l'audiovisuel</u>* **Maja Cappello** **online**/*en ligne* Head of Department / *Cheffe de service* **Eric Munch** **online**/*en ligne* Legal Analysts / *Analystes*
Division on Migration and Refugees / *Division migration et réfugiés*	**Karolina Kirincic Andritsou** **online**/*en ligne* Adviser / *Conseillère*
Secretariat of the Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) / *Secrétariat du Comité pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT)*	**Julien Attuil** **online**/*en ligne* Head of Division / *Chef de division*
Enlarged Partial Agreement on Sport (EPAS) / *Accord Partiel élargi sur le sport (APES)*	**Maria-Elena Casero** **online**/*en ligne* Programme Manager / *Responsable de programme*

DGII – Directorate General of Democracy and Human Dignity / *Direction générale de la Démocratie et de la dignité humaine*	
Freedom of Expression and Steering Committee on Media and Information Society (CDMSI) Division / *Division de la liberté d'expression and Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)*	**Artemiza-Tatiana Chisca** **online**/*en ligne* Head of Division / *Cheffe de division* **Cesare Pitea** **online**/*en ligne* Legal Aviser / *Conseiller juridique*
Steering Committee on Anti-discrimination, Diversity and Inclusion (CDADI) */ Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI)*	**Zeynep Usal-Kanzler** **online**/*en ligne* Co-Secretary of CDADI / *Co-secrétaire du CDADI*
Directorate for Democracy / *Direction de la démocratie*	**Nina Grmusa** **online**/*en ligne* Youth Participation Advisor / *Conseillère pour la participation des jeunes*
Youth Policy Division / *Division de Politiques de Jeunesse*	**Ioana Bara-Busila** **online**/*en ligne* Programme adviser– Support to youth statutory bodies / *Conseillère de programme - support aux organes statutaires de la jeunesse*
Directorate of Equal Rights and Dignity / *Direction de l'égalité en droits et en dignité*	**Hallvard Gorseth** Director / D*irecteur*
European Commission against Racism and Intolerance (ECRI) / *Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)*	**Laura-Maria Alexandroiu** **online**/*en ligne* Administrator / *Administratrice* **Paula Eck-Walters** **online**/*en ligne* Administrative Assistant / *Assistante administrative*

Committee of Experts on Roma and Traveller Issues (ADI-ROM) / *Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM)*	**Maria Theodorou Yiangou** **online**/*en ligne* Rapporteur for Children and Youth / *Rapporteur pour les enfants et les jeunes* **Giorgetti Rosalita** **online**/*en ligne* Rapporteur for Children and Youth / *Rapporteur pour les enfants et les jeunes* **Oana Taba** Co-secretary, Programme Manager / *Co-secrétaire, responsable de programme*
Human Dignity and Gender Equality Department / *Service de la dignité humaine et de l'égalité de genre*	**Irena Guidikova** Head of Department / Cheffe de service
Gender Equality Commission (GEC) / *Commission pour l'égalité de genre (GEC)*	**Flurina Frei** **online**/*en ligne* Co-Secretary, Gender Equality Policy Advisor **/** *Co-Secrétaire, Conseillère en politiques d'égalité de genre*
Children's Rights Division / *Division des droits de l'enfant*	**Agnes von Maravić** Head of Division / *Cheffe de division* **Maia Mamulashvili** Communications Officer / *Responsable des communications* **Cooperation Projects Unit /** *Projets de coopération sur les enfants* **Zaruhi Gasparyan** **online**/*en ligne* Head of Unit / Cheffe de l'Unité **Maria Asensio Velasco** **online**/*en ligne* Senior Project Officer / *Responsable principale de projet* **Anne-Laure Baulieu** **online**/*en ligne* Senior Project Officer / *Responsable principale de projet* **Ovidiu Majina** **online**/*en ligne* Senior Project Officer / *Responsable principale de projet* **Frédérique Privat de Fortunié** **online**/*en ligne* Senior Project Officer / *Responsable principale de projet* **Sesili Bajelidze** **online**/*en ligne*

	Project assistant / *Assistante de projet* **<u>Consultation Group on the Children of Ukraine (CGU) /</u>** *<u>Groupe consultatif sur les enfants d'Ukraine (CGU)</u>* **Olga Petruniak** **online/***en ligne* Project Officer / *Responsable de projet* **<u>Secretariat of the Steering Committee for the Rights of the Child (CDENF)</u>** *<u>/ Secrétariat du Comité Directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)</u>* **Anne Kayser-Attuil** Secretary / *Secrétaire* **Tanja Gerwien** Co-Secretary / *Co-secrétaire* **Marie Stock** Project Officer / *Chargée de projet* **Yulia Skabovska** Administrative assistant / *Assistante administrative* **Audrey Winum** Project assistant / *Assistante de projet*
Interpreters / *Interprètes*	**Elisabetta Bassu** **Christine Gill**